

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal

16 janvier 2024



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

1. Administration et affaires courantes

1.1 Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis.

**À L'ORDRE
DU JOUR**



1. Administration et affaires courantes

1.2 Adoption des procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du 12 décembre 2023

D'ADOPTER les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du 12 décembre 2023, tels que présentés.

**PROCÈS-
VERBAL**



1. Administration et affaires courantes

1.3 Approbation de la liste des déboursés

D'APPROUVER le paiement de la liste des déboursés pour la période 13 décembre 2023 au 16 janvier 2024 au montant de 1 196 813,14 \$, tel que soumis par le Service des finances.

LISTE DES DÉBOURSÉS



1. Administration et affaires courantes

1.4 Renouvellement de l'adhésion à l'Union des municipalités du Québec et au Carrefour du capital humain – année 2024

DE RENOUVELER l'adhésion, pour l'année 2024, à l'Union des municipalités du Québec et aux services du Carrefour du capital humain pour un montant total de 12 758,14 \$ plus les taxes applicables;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-110-00-494.

1. Administration et affaires courantes

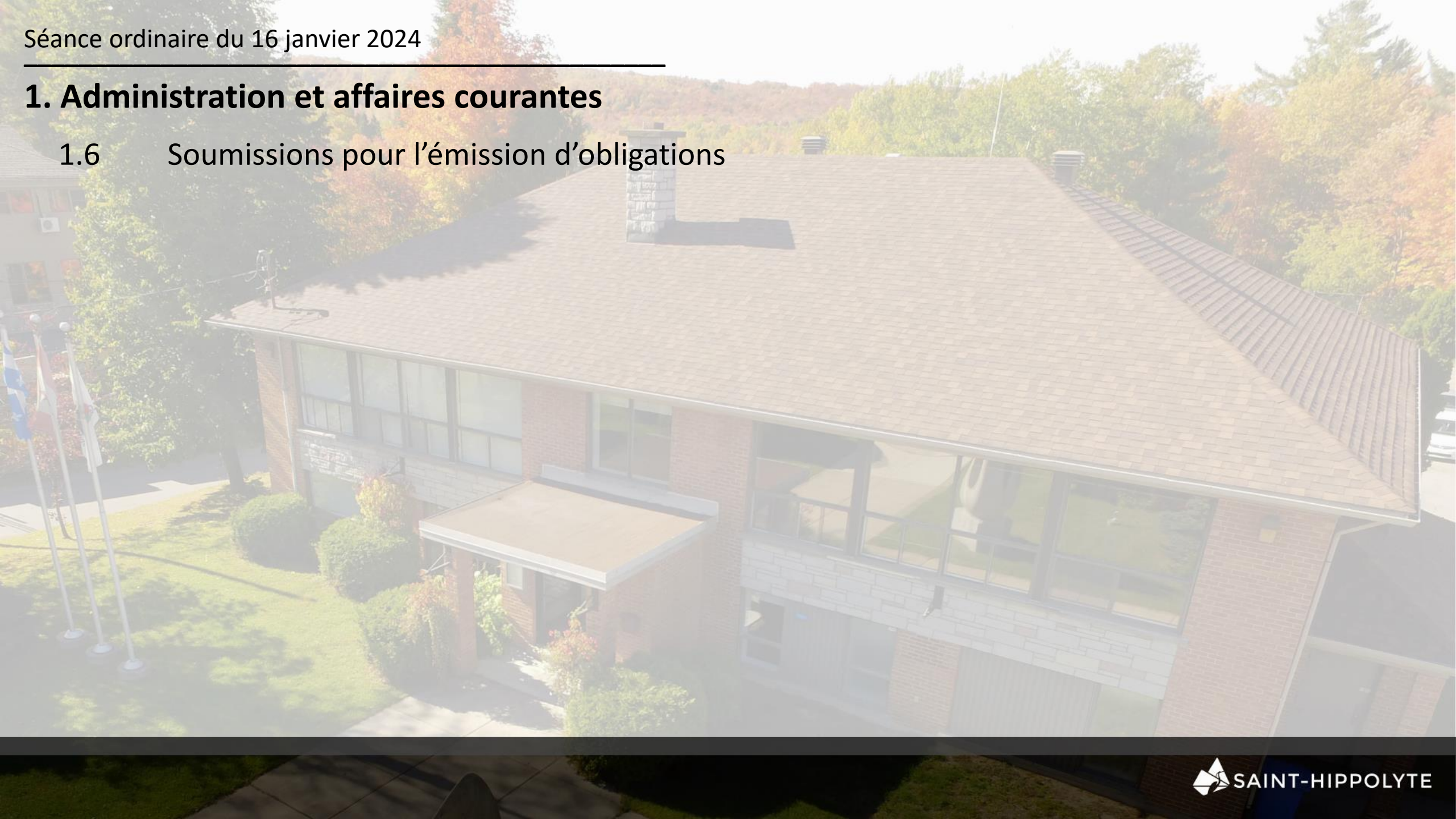
1.5 Résolution de concordance

CONSIDÉRANT QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Hippolyte souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 443 000 \$ qui sera réalisé le 26 janvier 2024 et réparti comme suit :

Règlements d'emprunt	Objet	Montant
1060-12	Réfection d'une partie du chemin du Lac-Bertrand	496 900 \$
1134-16	Construction d'un bâtiment multifonctionnel Centre Roger-Cabana	464 200 \$
1142-17	Pavage de la 394 ^e Avenue	86 824 \$
1144-17	Pavage de la 395 ^e Avenue	191 236 \$
1151-18	Pavage 2018	217 000 \$
1154-18	Pavage de la 111 ^e Avenue	613 088 \$
1155-18	Pavage de la 92 ^e , 93 ^e et 94 ^e Avenue	52 425 \$
1156-18	Pavage du chemin Kilkenny	100 165 \$
1157-18	Pavage des rues du Cerf, Ombles, Brocard, Grand Pic et Pygargue	221 162 \$

1. Administration et affaires courantes

1.6 Soumissions pour l'émission d'obligations



1. Administration et affaires courantes

1.7 Affectation d'un solde disponible de règlements d'emprunts fermés

D'AFFECTER les soldes disponibles de règlements d'emprunts fermés pour les montants suivants au refinancement de la dette :

Règlement	Objet	Solde disponible
1142-17	Pavage de la 394 ^e Avenue	5 021 \$
1144-17	Pavage de la 395 ^e Avenue	664 \$
1154-18	Pavage de la 111 ^e Avenue	112 \$
1155-18	Pavage de la 92 ^e , 93 ^e et 94 ^e Avenue	45 \$
1156-18	Pavage du chemin Kilkenny	435 \$
1157-18	Pavage des rues du Cerf, Ombles, Brocard, Grand Pic et Pygargue	2 559 \$

1. Administration et affaires courantes

1.8 Remboursement anticipé de différents règlements d'emprunts

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder au refinancement des règlements d'emprunts ci-dessous pour un terme de 5 ans :

N° du règlement d'emprunt	Motif de l'emprunt	Solde
1063-12	Drainage 2012	27 100 \$
1080-13	Pavage 2013	81 700 \$
1081-13	Drainage 2013	119 000 \$
1152-18	Drainage 2018	157 300 \$
	TOTAL	385 100 \$

1. Administration et affaires courantes

1.9 Adoption du budget de l'Office municipal d'habitation pour l'année 2024

D'APPROUVER le budget 2024 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Hippolyte fixant les dépenses à 112 584 \$ et le déficit à 78 413 \$;

D'AUTORISER le versement de la contribution annuelle à l'OMH pour 2024 au montant de 7 841 \$;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-520-00-963.

1. Administration et affaires courantes

- 1.10 Renouvellement de l'entente relative à la vente pour défaut de paiement de taxes 2024-2026
Autorisation de signature

D'AUTORISER le renouvellement de l'entente avec la MRC de La Rivière-du-Nord pour la fourniture de services et délégation de compétence en matière de vente pour non-paiement de taxes pour une période de 3 ans soit pour les années 2024, 2025 et 2026.

1. Administration et affaires courantes

1.11 Vente pour défaut de paiement de taxes du 13 juin 2024

D'AUTORISER la trésorière, madame Stéphanie Émond ou en l'absence de cette dernière, la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, madame Marie-Ève Huneau, à offrir pour et au nom de la Municipalité de Saint-Hippolyte le montant des arriérés dus à la Municipalité et au Centre de services scolaire sur les immeubles faisant l'objet de la vente aux enchères pour non-paiement de taxes à la MRC de La Rivière-du-Nord qui aura lieu le 13 juin 2024.

1. Administration et affaires courantes

1.12 Renouvellement de commandite dans la catégorie *Héron d'or* pour le Gala Zénith

D'AUTORISER le paiement pour le renouvellement d'une commandite dans la catégorie «Harmonie Saint-Hippolyte» pour le Gala Zénith qui se tiendra le 20 avril 2024 au montant de 2 000 \$;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-110-00-996.

1. Administration et affaires courantes

1.13 Autorisation de vente d'équipement aux enchères publiques

D'AUTORISER la vente aux enchères publiques, qui se tiendra le 20 mars 2024, d'une remorque à asphalte et d'une rétrocaveuse par la compagnie Les Encans Ritchie Bros, à un taux de 12 % sur le prix de vente incluant les taxes.

SOUSSIONS, CONTRATS ET RÈGLEMENTS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

2. Soumission, contrats et règlements

2.1 Octroi de contrat – Achat de 2 hayons élévateurs (2024TP07-CGG)

D'OCTROYER le contrat pour l'achat de 2 hayons élévateurs à Les Attaches Éthier inc., au montant de 17 392 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du contrat de vente;

D'AUTORISER le directeur du Service des travaux publics, monsieur Alexandre Dumoulin, à signer pour et au nom de la Municipalité tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution;

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.2 Octroi de contrat – Achat de 2 chasse-neige (2024TP08-DDP)

D'OCTROYER le contrat pour l'achat de 2 chasse-neige à Les Attaches Ethier inc. au montant de 25 116 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document de la demande de prix;

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.3 Octroi de contrat – Analyse d'eau potable (2024TP09-DDP)

D'OCTROYER le contrat pour analyse d'eau potable à H2Lab au montant estimé de 52 079 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document de la demande de prix;

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.4 Octroi de contrat – Entretien des unités de ventilation (2024TP10-DDP)

D'OCTROYER le contrat pour l'entretien des unités de ventilation pour l'option 5 ans à Les Entreprises de réfrigération LS au montant de 41 324 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document de la demande de prix;

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.5 Octroi de contrat – Plate-forme pour la gestion des vignettes de bateaux et de la sécurité municipale (2024SEC01-DDP)

D'OCTROYER le contrat pour une plate-forme pour la gestion des vignettes de bateaux et de la sécurité municipale à Florence télécom au montant de 20 000 \$ plus les taxes et les frais applicables et selon les conditions et modalités du document de la demande de prix;

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.6 Dépôt et avis de motion – Règlement n° 1253-23 décrétant une dépense et un emprunt de 1 000 000 \$ pour l'exécution de travaux de mise aux normes du barrage du lac Maillé

Ce règlement a pour but de procéder à l'emprunt nécessaire pour exécuter les travaux pour la mise aux normes du barrage du lac Maillé

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.7 Dépôt et avis de motion – Règlement parapluie n° 1254-24 décrétant une dépense et un emprunt de 1 925 000 \$ pour la réfection du pavage et du drainage de certaines rues situées sur le territoire de la Municipalité

Ce règlement a pour but de procéder à l'emprunt nécessaire pour effectuer les travaux de pavage et de drainage sur certains chemins de la Municipalité.

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

2.8 Adoption du Règlement n° 1171-19-04 modifiant le Règlement de zonage n° 1171-19

ADOPTION DE RÈGLEMENT



2. Soumission, contrats et règlements

2.9 Adoption du Règlement n° 1249-23 décrétant l'entretien hivernal de certaines rues privées

D'ADOPTER le Règlement no 1249-23 décrétant l'entretien hivernal de certaines rues privées, tel que présenté afin d'établir les conditions préalables à la prise en charge par la Municipalité de l'entretien hivernal de certaines rues privées et de fixer les modalités de paiement de ces services.

**ADOPTION DE
RÈGLEMENT**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.10 Adoption du Règlement n° 1250-23 pourvoyant à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour respecter les obligations de la Municipalité pour l'exercice financier 2024

D'ADOPTER le Règlement no 1250-23 pourvoyant à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour rencontrer les obligations de la Municipalité pour l'exercice financier 2024, tel que présenté afin d'imposer et de prélever les taxes et compensations nécessaires pour se procurer les revenus pour acquitter les dépenses prévues au budget 2024.

ADOPTION DE RÈGLEMENT



2. Soumission, contrats et règlements

2.11 Adoption du Règlement n° 1251-23 – Tarification de l'ensemble des services municipaux

D'ADOPTER le Règlement no 1251-23 - Tarification de l'ensemble des services municipaux, tel que présenté afin de permettre à la Municipalité de prévoir un mode de tarification pour le financement de tout ou partie de ses biens, services ou activités pour l'année 2024.

**ADOPTION DE
RÈGLEMENT**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.12 Adoption du Règlement SQ-900-53 modifiant le Règlement SQ-900 sur la circulation et le stationnement



**Pont sur le
Chemin du
Lac
Bertrand**

2. Soumission, contrats et règlements

2.12 Adoption du Règlement SQ-900-53 modifiant le Règlement SQ-900 sur la circulation et le stationnement

D'ADOPTER le Règlement SQ-900-53 modifiant le Règlement SQ-900 sur la circulation et le stationnement, tel que présenté afin d'ajouter 2 panneaux d'arrêt sur le chemin du Lac-Bertrand.

**ADOPTION DE
RÈGLEMENT**



RESSOURCES HUMAINES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

3. Ressources humaines

3.1 Dépôt du rapport mensuel

Décembre 2023

Service	Embauche	Départ
Greffe	-	-
Finances	-	-
Ressources humaines	-	-
Communications	-	-
Culture et bibliothèque	-	-
Sécurité incendie	-	-
Loisirs	-	-
Parcs et espaces verts	-	-
Sécurité communautaire	-	-
Travaux publics	-	-
Environnement	-	-
Urbanisme	-	-

3. Ressources humaines

3.2 Lettre d'entente 2023-001 – Affectation en caserne des premiers répondants-incendie

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, la lettre d'entente 2023-001 à intervenir entre la Municipalité de Saint-Hippolyte et le Syndicat des pompiers et pompières du Québec (Section locale Saint-Hippolyte).

TRAVAUX PUBLICS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel – 31 DÉCEMBRE 2023



SAINT-HIPPOLYTE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

Imprimé le 08 janvier 2024

Service: TRAVAUX PUBLICS

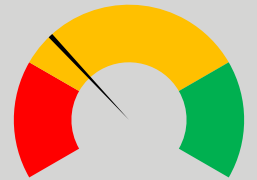
Type de demande: Requête, Plainte, Interne, Accueil et information

Qualité des services

Rapport des indicateurs de performance - décembre 2023

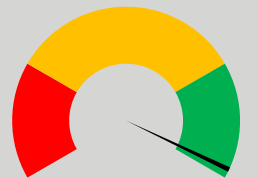
TRAVAUX PUBLICS	Demande		Mensuel		Depuis le début de l'année	
	En attente	Complétée	Reçue	Complétée	Reçue	
ADMINISTRATION	0	0	0	4	4	
ARBRES	0	0	0	786	786	
CHEMIN	10	1	5	422	428	
DEMANDE INTERSERVICES	1	0	1	55	56	
DENEIGEMENT	0	2	1	14	14	
ECLAIRAGE	32	0	10	112	139	
EDIFICES MUNICIPAUX	0	1	1	8	8	
FOSSÉ	14	0	0	104	111	
LOISIRS ET CULTURE	0	0	0	4	4	
NETTOYAGE ET ENTRETIEN	0	0	0	5	5	
ORDURES	0	0	0	12	12	
PARCS & ESPACES VERTS	0	0	0	2	2	
PONCEAU	9	0	0	71	76	
SIGNALISATION	3	1	1	101	101	
TRANSPORT MATÉRIEL TERRAINS / EDIFICES	0	0	0	2	2	
VOIRIE	8	1	0	406	412	
Total TRAVAUX PUBLICS	77	6	19	2 108	2 160	
Total	77	6	19	2 108	2 160	

MENSUEL



32%

CUMULATIF



98%

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Déneigement

MOIS	NEIGE (CM)	PLUIE (MM)	NOMBRE DE SORTIE	REMARQUE
Novembre	8,5	23,3	8	
Décembre	29,5	50,1	17	

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Bilan 2023 – Les travaux réalisés par le Service des travaux publics

Pavage 2023

- Grands travaux: 4 810 tonnes de nouveau pavage pour 3,15 km
- Pavage à la pièce: 532 tonnes de nouveau pavage pour 3 370 m²

Drainage 2023

- 4,8 km de fossés nettoyés
- 97 ponceaux de remplacés
- 2 fosses en béton pour récupérer les sédiments

Vidange des trappes à sédiments 2023

- 300 trappes ont été nettoyées
- Environ 250 tonnes de matières récupérées
- Équivalent de 17 voyages de camions 10 roues.



4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités à venir en janvier

- Opérations de déneigement
- Mise à niveau des équipements et de l'inventaire

- **RAPPEL:**
 - Respectez les limites de vitesse pour votre sécurité.
 - Stationnement interdit sur les chemins publics du 3 janvier au 15 avril inclusivement, entre minuit et 7 h. De même pour les stationnements municipaux du 15 novembre au 15 avril inclusivement, entre minuit et 7 h.
 - Être courtois avec les entrepreneurs en déneigement.



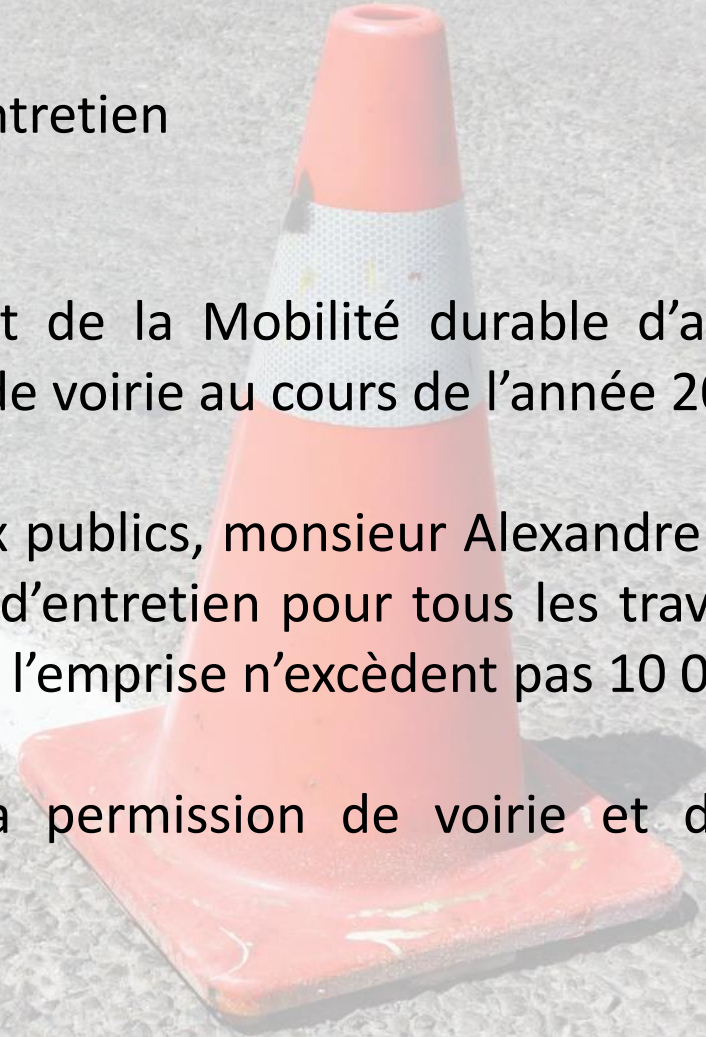
4. Travaux publics

4.2 Demande de permission de voirie et entente d'entretien

DE DEMANDER au ministère des Transports et de la Mobilité durable d'accorder à la Municipalité de Saint-Hippolyte les permissions de voirie au cours de l'année 2024;

D'AUTORISER le directeur du Service des travaux publics, monsieur Alexandre Dumoulin, à signer les permissions de voirie et les ententes d'entretien pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$;

DE S'ENGAGER à respecter les clauses de la permission de voirie et des ententes d'entretien conclues.



URBANISME



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

5. Urbanisme

5.1 Dépôt du rapport mensuel Permis et certificats

Municipalité de Saint-Hippolyte
2223, chemin des Fleurs
Saint-Hippolyte
J6A 1A1
Téléphone: (450) 563-2305, Télécopieur: (450) 563-2367

TYPE / NATURE / DESCRIPTION	PERMIS NO
PROPRIÉTAIRE	ÉMIS LE
	EN VIGUEUR JUSQU'AU
SITE DES TRAVAUX CADASTRE(S)	
Signature	RESPONSABLE DU DOSSIER

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

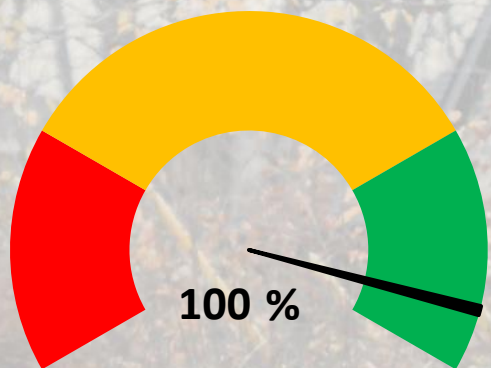
TYPE DE PERMIS	Nombre émis
Installation septique	6
Lotissements	6
Construction neuve maison	4
Rénovation / amélioration rés. + 5000 \$	4
Galerie, patio, perron, véranda ouverte	3
Ouvrage de prélèvement des eaux	3
Agrandissement résidentiel - 18 m ²	2
Coupes d'arbres (moins de 10 arbres)	2

Comparatif	Mensuel (décembre 2023)			Annuel		
	2023	2022	Diff.	2023	2022	Diff.
Nombre émis	35	40	- 5	1196	1684	- 488
Valeur totale	3 525 428 \$	4 599 000 \$	- 1 073 572 \$	66 989 819 \$	131 232 626 \$	- 64 242 807 \$
Résidence						
▪ Nombre	4	8	- 4	84	249	- 165
▪ Valeur	2 845 000 \$	3 525 000 \$	- 680 000 \$	36 107 738 \$	99 663 058 \$	- 63 555 320 \$
Installation septique	6	8	- 2	116	282	- 166

5. Urbanisme

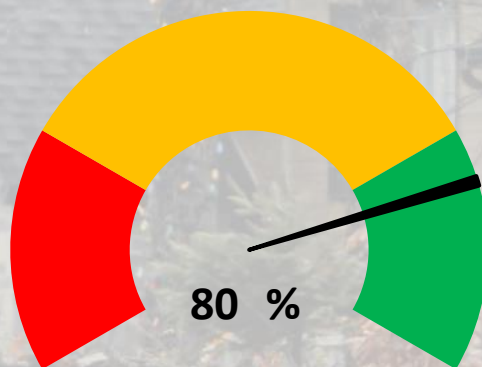
5.1 Dépôt du rapport mensuel Dossiers d'infractions et requêtes

REQUÊTES - DÉCEMBRE 2023



Reçues	2
Complétées	8

REQUÊTES - ANNÉE 2023



Reçues	105
Complétées	84

Requête(s) reçue(s) en décembre	Nombre
Bâtiments accessoires	0
Bâtiments principaux	0
Constructions accessoires	0
Permis & certificats	2
Terrain	0

Requête(s) complétée(s) en décembre	Nombre
Bâtiments accessoires	0
Bâtiments principaux	4
Constructions accessoires	0
Permis & certificats	2
Terrain	2

ENVIRONNEMENT



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

PLAN *de* Conservation

Stratégie 4

Limiter l'étalement urbain

OBJECTIF	ACTION	ÉCHÉANCIER
Les zones de densification et de développement seront identifiées et encadrées dans le plan d'urbanisme.	Explorer l'ensemble des outils d'urbanisme existants pour limiter l'étalement urbain afin de déterminer lesquels mettre en place grâce à l'accompagnement d'une firme spécialisée.	2024-2025

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

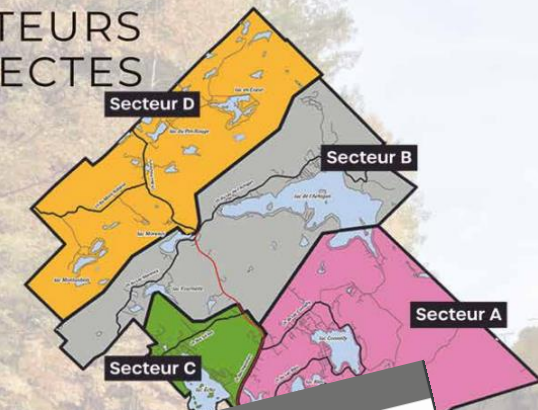
Guide des collectes 2024

Le Guide des collectes a été intégré au calendrier municipal cette année.

Il est possible de le consulter au www.saint-hippolyte.ca.

CARTE DES SECTEURS POUR LES COLLECTES

- A**
- La rue Geneviève
 - Le Domaine Roussel
 - Le lac Maillé
 - De la 23^e à la 27^e Avenue
 - De la 35^e à la 39^e Avenue
 - De la 42^e à la 68^e Avenue
 - La rue du Vallon
 - Le chemin du Lac-Bleu
 - Le lac à l'Anguille
 - Le lac Connelly Nord et Sud
 - Les chemins de la Carrière, du Roi et de la Chapelle
 - Les chemins de Kilkenny et Hunter
 - De la 150^e à la 171^e Avenue
 - Les rues du Sommet, de la Falaise, Lecot, et Geneviève



Le tri des matières, ce n'est pas si compliqué!

Bac brun | Matières compostables

Collecte
Les lundis, aux deux semaines en période hivernale et chaque semaine estivale, et ce, dans tous les secteurs.
N'oubliez pas de retirer l'attache du bac avant de le placer en bordure de la rue.

Matières compostables acceptées

- Aliments périmés, restes de table et restes de fruits et légumes
- Produits laitiers et fromages
- Cheveux et poils d'animaux
- Écales de noix
- Pâtisseries
- Filtres à café et café moulu
- Litière et excréments d'animaux domestiques
- Oufs et leur coquille
- Papiers et cartons souillés
- Essuie-tout et serviettes de table

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	JANVIER
Bureaux municipaux fermés						
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

DATES À RETENIR

- 16 janvier : Séance du conseil municipal
- 17 janvier : Date limite des inscriptions à la session de cours d'hiver
- 22 janvier : Début de la session de cours d'hiver
- 23 janvier : Inscriptions pour le camp de la relâche scolaire
- 27 janvier : Randonnée nocturne en raquettes

450 563-2790
450 563-3139

L'ENVIRONNEMENT DU NORD LTEE
Bois de chauffage
2024

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Subventions environnementales

- Achat de couches lavables;
- Achat de produits du quotidien zéro déchet;
- Achat de produits d'hygiène féminine;
- Composteurs domestiques, barils récupérateurs d'eau de pluie, toilette à faible débit;
- Premier mètre cube de débris de construction gratuit lorsque déposé à l'écocentre de Saint-Jérôme.

Tous les détails au
saint-hippolyte.ca/subventions-environnementales

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Cet hiver, on suit les animaux à la trace!

Lors de votre prochaine balade en forêt, munissez-vous de votre appareil photo et partez à la recherche des indices de présence d'animaux. Vous pourrez ainsi identifier les animaux, établir avec eux un contact privilégié et en apprendre plus sur leur comportement, leur habitat et leur écologie.



6. Environnement

6.2 Demande de certificat d'autorisation pour la réalisation de travaux de curage et d'entretien du lac Connelly – Autorisation de signature

D'AUTORISER monsieur Sébastien Dupuis, biologiste, à signer pour et au nom de la Municipalité, toute demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution, en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement.

6. Environnement

6.3 Demande d'aide financière pour l'acquisition d'une station mobile de nettoyage d'embarcations – Autorisation de signature

DE DÉSIGNER madame Geneviève Simard, directrice du Service de l'environnement, comme représentante officielle de la Municipalité de Saint-Hippolyte pour déposer une demande de subvention au Programme Stations de nettoyage d'embarcations 2023-2024 auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs;

D'AUTORISER madame Geneviève Simard, directrice du Service de l'environnement, à signer pour et au nom de la Municipalité, tous formulaires et documents en lien avec cette demande de subvention.

6. Environnement

- 6.4 Entente et appel d'offres conjoints pour la collecte et le transport des matières résiduelles.
Identification d'un responsable et signataire

D'IDENTIFIER la Ville de Prévost comme responsable et signataire de l'entente auprès d'Éco Entreprise Québec (ÉEQ) pour le regroupement intermunicipal de Prévost et Saint-Hippolyte, de même que pour l'appel d'offres pour les services de collecte et de transport des matières résiduelles pour les années 2026 à 2030 ou 2027 à 2031.

CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Expo-Vente – Cercle de Fermières

360 visiteurs ont pu admirer les œuvres de tricot, tissage, broderie, couture... de plus de 35 exposantes lors de l'Expo-Vente du Cercle de Fermières de Saint-Hippolyte le 3 décembre dernier à l'école des Hauteurs.

Rappelons que cet événement annuel sert à couvrir les frais annuels des activités de l'organisme.



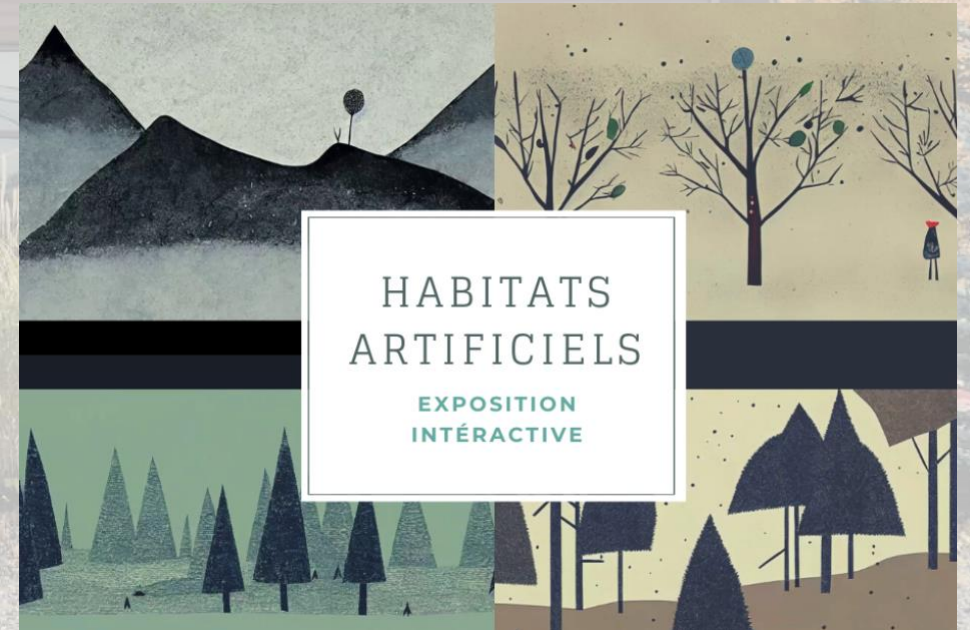
7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Vernissage de l'exposition *Habitats Artificiels* de Samuel Charrois

C'est le 11 janvier que s'est déroulé le vernissage de l'exposition *Habitats Artificiels* de l'artiste multi-disciplinaire Samuel Charrois qui propose une expérience unique alliant des compositions sonores et des animations visuelles.

Une exposition à ne pas manquer à la salle d'exposition de la bibliothèque qui se déroule jusqu'au 15 février prochain.



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

JAN

25

Animations hors les murs
CPE L'Arche de Pierrot

FEV

15

Exposition Habitats artificiels
Bibliothèque

LOISIRS, SPORTS, PLEIN AIR ET VIE COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Noël des jeunes du Club Optimiste

C'est le 10 décembre que s'est tenu le Noël des jeunes organisé par le Club Optimiste de Saint-Hippolyte. Malgré un temps maussade, plus de 1 000 personnes se sont présentées à l'activité et plus de 600 cadeaux ont été distribués aux jeunes Hippolytois. La Municipalité tient à remercier et à féliciter les bénévoles qui se sont investis dans la réalisation de cet événement phare de Saint-Hippolyte.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Ouverture des patinoires et des sentiers hivernaux

L'année 2023 fut l'une des plus chaudes de l'histoire et le mois de décembre n'a pas fait exception. Ainsi, il aura fallu attendre jusqu'au 6 janvier avant que l'ensemble des 4 patinoires municipales soient ouvertes. Les sentiers de ski de fond sont en ouverture progressive depuis le 8 janvier.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Cours de ski de fond – Fondeurs Laurentides

Les programmes de cours des Fondeurs ont pris leur envol le samedi 6 janvier. Malgré le manque criant de neige, deux plateaux d'enseignement ont pu être aménagés pour assurer la tenue du premier cours.



Cette année, les programmes comptent un nombre record de participants soit :

- 17 Jeannot-Lapin (4-5 ans)
- 54 Jack Rabbit (6-12 ans)

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel – Évènements à venir

JAN
17

Date limite – inscriptions à la session de cours d’hiver
Service des loisirs

JAN
20

Souper groupe social Amico
École des Hauteurs

JAN
27

Randonnée nocturne en raquettes
Centre de plein air Roger-Cabana 18 h

FEV
03

Souper dansant Club de l’Âge d’Or
École des Hauteurs

FEV
10

Festival d’hiver
Parc du Grand-Héron 10 h 30 à 15 h

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.2 Entente avec le Comité pour la protection des falaises

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente à intervenir entre les parties;

D'OCTROYER une aide financière au Comité régional pour la protection des falaises au montant de 9 000 \$ pour l'année 2024, de 9 500 \$ pour l'année 2025 et 10 000 \$ pour l'année 2026;

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.3 Octroi d'une aide financière – Comptoir alimentaire de Saint-Hippolyte

D'ACCORDER au Comptoir alimentaire la permission d'utiliser le pavillon du lac bleu pour ses activités et d'en assurer tous les frais (électricité, déneigement, téléphone, réparations);

D'OCTROYER, et ce, conformément à la politique d'aide aux organismes sans but lucratif de Saint-Hippolyte, une aide financière au Comptoir alimentaire de Saint-Hippolyte au montant de 8 000 \$ pour l'année 2024 dans le cadre de leurs services à la population. Un premier versement de 50 % aura lieu après la signature du protocole d'entente et un deuxième de 50 % suivra l'approbation du rapport financier présenté par le Comptoir alimentaire, tel que spécifié au protocole d'entente;

SÉCURITÉ INCENDIE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Entraide

Le mois de décembre fut marqué par l'entraide, essentiellement auprès de la Ville de Saint-Jérôme. Deux incendies majeurs au 197, rue Blanchard ainsi qu'au 322, rue Saint-Georges ont nécessité une équipe de travail durant plus de 8 heures.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

2023 – Une année chargée

L'année 2023 aura été remplie d'interventions multiples. Allant des accidents de la route qui sont en baisse de 16 % aux systèmes d'alarme en opération qui sont en hausse de 2 %.

Les pompiers ont répondu à un total de 391 appels incendie et 127 appels premiers répondants.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Conseil du mois – Chauffage électrique

Une mauvaise installation ou utilisation d'un appareil de chauffage électrique, comme une chaufferette d'appoint, peut causer un incendie.

- Dégagez la zone autour de l'appareil d'au moins 1 m de tout objet et assurez-vous que l'air circule librement jusqu'à l'appareil de chauffage.
- Assurez-vous que l'appareil est stable et que personne ne peut le renverser par accident.

Conseils d'utilisation

- Placez l'appareil loin des meubles, des rideaux et des tissus.
- Branchez l'appareil directement dans une prise, sans cordon de rallonge.
- Assurez-vous que l'appareil possède un dispositif de sécurité intégré qui fait en sorte qu'il s'arrête s'il se renverse.
- N'utilisez jamais une chaufferette de façon permanente. Faites plutôt installer un système de chauffage conforme.
- Éteignez l'appareil avant de quitter la pièce ou d'aller au lit.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'intervention

Caserne

Nature des interventions	2023	2022
Interventions incendie	391	606
Premiers répondants	136	180
Total	527	786

Nature des interventions	Décembre 2023
Entraide	6
Inondation	1
Feu de bâtiment	1
Système détecteur CO en opération	1
Système d'alarme en opération	4
Accident	11
Vérification préventive	2
Désincarcération	2
Premiers répondants	9
Total	37

SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'intervention

NAUTIQUES ET SUR GLACE	
Lieu d'intervention	Nombre
Lac de l'Achigan	1
Lac Connelly	0
Lac Écho	1
Lac Bleu	0
Autres lacs	0

TERRESTRES	
Types d'intervention	Nombre
Nuisance	8
Animal	2
SPCA	6
Enquête Airbnb	2
Enquête diverse	0
Privé	0
Environnement	1
Urbanisme	1
Insalubrité	0
Suivi dossier	25

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Il est interdit de laisser sa voiture stationnée sur le chemin en période hivernale. En effet, plusieurs citoyens laissent leur véhicule stationné sur le chemin et ceci entrave considérablement le travail des professionnels qui doivent assurer le déneigement du réseau routier.

Aussi, la machinerie employée pour le déneigement du réseau routier de la Municipalité est passablement volumineuse et un très grand pourcentage du réseau routier est très étroit. Il est donc fortement recommandé de garder une distance sécuritaire entre vous et la machinerie et d'éviter les dépassements.



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

- ✓ Les véhicules de déneigement comportent de nombreux angles morts qui empêchent leur conducteur de bien voir les autres usagers de la route.
- ✓ Mieux vaut garder une distance sécuritaire lorsqu'on circule près de ce type de véhicule afin de s'assurer d'être dans le champ de vision de son conducteur.
- ✓ Évitez les dépassements, car les routes qui sont peu larges en été le sont encore moins en hiver.
- ✓ Si vous marchez sur les routes, faites-vous voir par les automobilistes et les déneigeurs en restant alerte en tout temps.
- ✓ Portez une attention particulière aux déneigeurs d'entrées privées qui peuvent sortir de façon inopinée cachée par la neige et la configuration de notre municipalité.
- ✓ Cet hiver, pour votre sécurité, gardez vos distances!



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Marche et activités sur les lacs en hiver

La sécurité communautaire a été informée via le 911 que certains citoyens marchaient sur les plans d'eau non gelés adéquatement. Nous vous rappelons que la présence de glace sur les étangs et les lacs ne signifie pas qu'elle est assez solide pour la marche ou toute autre activité. L'épaisseur de la glace peut dépendre de plusieurs facteurs :

- la profondeur de l'eau,
- la fluctuation des niveaux d'eau
- les changements de température
- la présence de quais et de rochers qui absorbent la chaleur du soleil ainsi que les ondes de choc des véhicules qui se déplacent sur la glace

Il est important de savoir que l'épaisseur de la glace peut changer aussi rapidement que la température. C'est pourquoi il faut s'assurer qu'elle est sécuritaire chaque jour.

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

La couleur de la glace peut vous indiquer son épaisseur:

- la glace bleue transparente est la plus solide;
- la glace blanc opaque ou la glace de neige est à moitié aussi solide que la glace bleue transparente. Elle se forme lorsque la neige saturée d'eau gèle à la surface de la glace;
- la glace grise n'est pas sécuritaire. Sa couleur indique la présence d'eau.

Épaisseur de glace minimum recommandée pour une glace neuve et transparente.

Il y a toujours un risque avec la glace.
Assurez-vous de percer des trous d'évaluation à divers endroits.

7 cm (3") ou moins
Ne vous y aventurez pas!



10 cm (4")

pêche sur glace
marcher
ski de fond
patiner

12 cm (5")

véhicule
motoneige
ou VTT

20-30 cm (8-12")

un véhicule automobile
ou camion léger

30-38 cm (12-15")

un véhicule
un camion de poids moyen



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE™

Les experts en surveillance aquatique

Secrétariat
au loisir et au sport

Québec



Edrec Valcool

La modération a bien meilleur goût.

PÉRIODE DE QUESTIONS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

LEVÉE DE LA SÉANCE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

